

AG du 4/02/2023

Rapport de présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel de l'exercice 2023 concerne la période du 01 janvier au 31 décembre 2023. Il a été établi en adéquation avec le Plan de Développement et adopté en Comité Directeur. Il s'équilibre à hauteur de 941 400 € avec des subventions de 49 000 € du Conseil Régional, 28 000 € du PSF et de 25 000 € de la DRJSCS (accession performance), ainsi que des partenariats et subventions notamment de la FFME PST (41500€). Ce budget prend en compte la cotisation territoriale sur les licences de 16 € calculée avec une estimation de 12 000 licences en 2022-2023 et 12 000 en 2023-2024. Le projet de la Ligue continuera à être mis en œuvre ; Il prend en compte l'exploitation et le fonctionnement de la SAE de Tarbes l'Usine Escalade ainsi que le développement du pôle HN Ski à Font Romeu. Ce budget est en augmentation significative sur celui de 2022 du fait de l'exploitation de l'Usine à Tarbes sur l'année entière avec des personnels qui ont été pérennisés en CDI ; De ce fait l'équilibre attendu sera plus difficile à atteindre les marges étant réduites Le budget sera réajusté en Comité Directeur après quelques mois de fonctionnement et après notification des subventions.

Les charges de personnel (460 000 €) et les subventions ont été affectées sur les différentes actions.

Les principaux points sont précisés ci-dessous :

Fonctionnement Général :

En charges (143600 € dont 41500 € de personnels affectés) cette partie retrace les frais de fonctionnement généraux de la ligue, y compris la communication, les achats de matériels sportifs subventionnés (30 000 €), les achats d'entrées en salles d'escalade (compensées par les reventes) et la bourse aux clubs 20000€.

En produits (240 200 €) sont inscrits notamment le versement de la part régionale sur la licence de 16 €, soit 192 000 € pour 12 000 licenciés, la partie subventionnée par le Conseil Régional pour le matériel (9 000 €) et les reventes d'entrées aux salles d'escalade (20 000 €), ainsi que des produits courants.

Personnel : les frais de personnels versés au GEME sont estimés à 460 000 € (dont 210 000 pour la SAE Tarbes) et répartis dans les différentes lignes d'actions.

Il s'agit des emplois d'Anne Geernaert Directrice (à 70% sur la ligue), de Clement Vanrechem (à 60% sur la ligue), de Mathieu Peyet (à 100% sur la ligue) cadre technique chargé particulièrement des formations et de l'équipe jeunes et du pole ski, de Philippe Mercanti (100% sur la Ligue), de Pierre Pujol (100 % Ligue) basé à Montpellier, de Cyprien Sicard (100%) sur les SNE, d'Aurelie Martin à 50% sur les formations, et de Zoubida Aokach 100% sur la communication.

Concernant l'Usine Escalade à Tarbes il s'agit de Romain Cabessut à 100%, Bernard Valentin (100%), Camille Urtizverea (60%), Charlotte Joachim (60%), Clement Ozun (70%), Mélanie Jaussaud (100%), et Lison Monclus en apprentissage (100%);

Projets :

LFPS Formations :

Dépenses 70 500 € (dont 33 000 € de personnel affectés)

Cette partie reprend toutes les formations qualifiantes des différentes activités.

Se rajoute la partie formations pro (CQP majoritairement) déléguée par la FFME : 24 500 €

En produits 68 500 € : participations des stagiaires des formations de bénévoles (61 000 €) et des subventions (PSF, Région) ; 29000€ de produits sont prévus sur la formation pro ;

LFPS Loisirs (multi activité) :

Dépenses 16 000 € dont 7 000 € pour Occitechnik et 8 000 € de frais de personnels affectés

Produits 10 300 € dont 6300 € de subventions

LFPS prévention sécurité

Formations interdisciplines (JTR...) et actions de préventions sécurité dépenses 6000 € dont 2000 € de personnels et 5200 € de produits dont 3000 € de subventions

Montagne et escalade pour tous (RSO) : poursuite du projet subventionné à hauteur de 42 000 € fin 2021 avec en produits le reliquat de subvention affectée sur 2023 : 24 000€

Soutiens aux compétitions et athlètes :

Soutien à l'organisation de championnats régionaux (esc et ski) : 4 000 €

et à l'organisation de compétitions nationales : 9 000 €

Bourses athlètes escalade et ski : 8 000 €

Compétitions escalade : 22500 € en charges dont 14000€ de personnels, 16500€ de produits (subventions, FFME)

Accès HN

Développement Sportif Escalade ERJS: Dépenses: 22 000 € dont 9000 € de personnel compensés par des subventions et produits FFME

Ski ERJSA: Dépenses: 20 500 € dont 12 500 € de personnel

en produits 15 500 € de subventions, partenariats et produits courants

Pôle Ski HN à Font Romeu :

48500 € dont 12500 € de personnel et 40500€ de produits : familles 23000€ subventions 17500 €

Pôle Escalade :

Les Charges estimées à hauteur de 118 600 € dont 22 500 € de personnel concernent les frais d'encadrement : 54 500 € et les frais de scolarité (41 500 €) compensés par des produits équivalents :

En produits (105 000 €) sont inscrits des subventions (Région, BOP) pour 24 000 €, les participations des familles pour l'hébergement au CREPS (45 000 €), des produits courants (stages, examens médicaux, partenariats 11000 €), et le PST FFME (25000€)

Animation territoriale (soutien aux clubs, CT) SAE SNE :

Dépenses 80500 € dont 72500 € de personnels notamment Pierre Pujo (animation territoriale) et Cyprien Sicard pour les SNE et 8 000 € de frais principalement de déplacements

SAE Tarbes :

Dépenses 317 000 € dont 210 000 € de personnels compensés par 337200€ de produits

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade ; Ligue Occitanie,
7 rue André Citroën ; 31130 Balma Tel : 05 62 27 07 66,
Web : <http://www.occitanie.ffme.fr> ; E-Mail : contact@occitanie.ffme.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports - Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A.)
et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) - SIREN 447 610 098 - APE 926 C